Quelques repères pour aborder le domaine du lexique

LE NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE

La trompeuse controverse i soulevée à la suite de l'approbation du nouveau programme de français au secondaire a répandu un lot d'erreurs, de préjugés et d'aberrations qui a dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer. Ce triste épisode démontre une fois de plus le climat d'aveuglement et de bêtise qui sévit généralement au Québec dans les discussions publiques sur l'enseignement du français. Une des énormités qui ont été proférées sans vergogne voudrait que le nouveau programme néglige l'étude du fonctionnement de la langue. Or, une lecture un tant soit peu attentive du document officiel conduit à constater que les structures grammaticales et lexicales de la langue n'ont jamais reçu un traitement aussi important dans l'histoire des programmes de français au Québec (pour un panorama des programmes, voir Dembélé et al., 1994) ².

ar cet article, je voudrais contribuer à mieux faire comprendre la partie sur le lexique du nouveau programme et aider les enseignants à se l'approprier. Il faut admettre en effet que le mode de présentation du document, qui se borne à l'énumération détaillée des contenus d'enseignement et d'apprentissage, ne permet pas de bien en saisir l'esprit et de se représenter les démarches didactiques correspondantes.

En premier lieu, j'esquisserai une comparaison avec le programme antérieur de 1980. J'expliquerai ensuite quelques principes à la base de l'organisation de la section sur le lexique. Enfin, j'essaierai de montrer comment lui donner vie en classe en présentant quelques exemples d'activités 3 dans un cahier pratique de ce présent numéro.

Comparaison avec le programme de 1980

Le lexique était explicitement pris en compte dans le programme de 1980. Mais la part que celui-ci lui réservait s'avérait moindre que dans le nouveau programme. Avec le cadre plus exhaustif et plus précis que le ministère de l'Éducation vient d'adopter, l'étude du lexique est appelée à se développer dans la classe de français au secondaire.

De la première à la cinquième secondaire, les objectifs du programme de 1980 mettaient l'accent sur la signification : essentiellement, l'élève, dans ses pratiques de discours, devait comprendre et respecter le sens des mots établi dans la langue. En plus de la compréhension et de la correction lexicale, on visait à amener l'élève plus vieux, de quatrième et de cinquième secondaire, à identifier les variétés de langue. Tout en reconduisant ces objectifs, le dernier programme insiste sur d'autres dimensions de la compétence lexicale dont l'élargissement de la capacité à nommer les choses, la maîtrise des différents mécanismes de construction des mots, le respect des limites régissant la combinatoire lexicale ainsi que la perception des particularités du vocabulaire de sa communauté linguistique, en l'occurrence le Québec.

Les contenus d'apprentissage sont nettement plus nombreux et plus variés dans le nouveau programme. Le métalangage de 1980 relatif au lexique se limitait à une douzaine de termes à utiliser auprès des élèves, alors que celui de 1995 en compte environ une quarantaine. Des secteurs entiers ont été ajoutés qui étaient omis ou seulement effleurés dans le document de 1980, entre autres l'étude de la composition, de l'abrègement, des familles de mots, de la relation d'inclusion (les génériques et les spécifiques) et des principales figures (métaphore, ironie, euphémisme, etc.).

Ce n'est pas seulement sur le plan de la quantité des contenus d'apprentissage que le dernier programme se distinque de l'ancien en matière de lexique. Le document de 1980 se contentait souvent de mentionner des notions lexicales sans guère expliquer sous quels aspects et dans quelle perspective didactique il convenait de les traiter en classe. Le nouveau programme s'efforce de donner ce genre de renseignements. Par exemple, il souligne, à propos de la synonymie, l'influence du contexte verbal pour le choix d'un synonyme, les nuances de sens ou de registre distinguant les synonymes, l'emploi de la substitution synonymique comme procédé de cohésion textuelle, les effets de style produits par les figures associées à la synonymie, etc. Il fournit encore, au fil des rubriques, une typologie des erreurs de vocabulaire à surveiller en situation d'expression ou de révision : les erreurs de forme (* capturation au lieu de capture), les confusions (* se donner à la natation au lieu de s'adonner à la natation), les incompatibilités ou les déformations d'expressions (* grimper sur ses grands chevaux au lieu de monter sur ses grands chevaux), etc.

Signalons enfin que l'initiation aux dictionnaires obtient plus d'attention et que le dictionnaire n'est plus uniquement vu comme un ouvrage de consultation, seul usage retenu par le programme de 1980, mais également comme un outil fondamental d'exploration et d'apprentissage du lexique.

Les principes de base

Les contenus d'apprentissage sont organisés en fonction de cinq grandes catégories dont certaines se subdivisent elles-mêmes en sous-catégories. La structure d'ensemble du document reflète les branches de la lexicologie et se présente comme suit :

- 1. LA FORMATION DES MOTS
 - 1.1 La dérivation
 - 1.2 La composition
 - 1.3 Les familles de mots
 - 1.4 Le télescopage (les mots-valises)
 - 1.5 L'abrègement
 - 1.6 L'emprunt et l'anglicisme
 - 1.7 Les archaïsmes et les néologismes
- 2. LE SENS DU MOT ET LA POLYSÉMIE
- 3. LES RELATIONS ENTRE LES MOTS
 - 3.1 L'inclusion
 - 3.2 La synonymie
 - 3.3 L'antonymie
 - 3.4 Les champs lexicaux
 - 3.5 Les combinaisons de mots
- 4. LES REGISTRES DE LANGUE
- 5. LA DIVERSITÉ DU FRANÇAIS DANS LE MONDE ET LE VOCABULAIRE QUÉBÉCOIS

Ces différentes rubriques couvrent les principaux angles sous lesquels on peut aborder le lexique :

- a) L'angle morphologique : comment la langue crée des mots en recourant à des procédés internes (la dérivation, la composition, l'abrègement, etc.) ou en intégrant des unités d'une autre langue (l'emprunt).
- b) L'angle sémantique : comment le sens d'un mot se constitue et comment il varie en fonction du contexte verbal (la polysémie) ; quels types de relations de sens les mots entretiennent entre eux (l'inclusion, la synonymie, l'antonymie, l'analogie).

- c) L'angle syntagmatique : comment les mots s'associent dans le discours pour former des suites plus ou moins libres (les combinaisons lexicales, les expressions).
- d) L'angle sociolinguistique et culturel : comment les mots varient selon les circonstances de la communication (les connotations, les registres de langue) ; comment le lexique du français se diversifie d'une région à l'autre où il est parlé (les régionalismes et les québécismes).
- e) L'angle historique : comment les mots entrent puis sortent de l'usage (l'origine des mots, les néologismes et les archaïsmes).

Dans l'ensemble, le cadre théorique sur lequel repose la présentation des contenus d'apprentissage doit sans doute être familier aux enseignants. Comportant des notions pour la plupart connues depuis longtemps (la dérivation, la composition, la synonymie, l'antonymie, l'anglicisme, etc.), il n'introduit que quelques notions relativement nouvelles comme les mots-valises (franglais > français + anglais), la polysémie, l'inclusion (appelée aussi hyponymie) et la combinatoire lexicale (combinaisons de mots libres ou combinaisons figées). De ce point de vue, la préparation des enseignants pour l'application de la partie sur le lexique du nouveau programme exigera beaucoup moins d'efforts que la partie sur la grammaire dont les assises théoriques entraîneront au contraire un renouvellement en profondeur de l'enseignement grammatical.

La répartition des contenus au fil des années essaie de tenir compte de deux principes simples : l'adaptation à l'âge des élèves, d'une part, et d'autre part, le souci d'assurer une certaine variété d'une année à l'autre tout en assurant les révisions et les consolidations nécessaires. En gros, les aspects plus concrets du lexique comme les mécanismes de formation des mots ont été placés au début du secondaire, alors que les phénomènes plus abstraits ou plus subtils comme le langage figuré ou les considérations d'ordre historique ou culturel ont été réservés aux dernières années.

Si on analyse l'ensemble des énoncés constituant la partie sur le lexique, on constate qu'ils se répartissent en deux grands types. Les uns visent l'acquisition d'un savoir métalinguistique, c'est-à-dire l'apprentissage d'un réseau de termes et de notions permettant de nommer, de décrire et de saisir les phénomènes lexicaux : l'élève est ainsi conduit à reconnaître tel mécanisme de formation des mots, à définir tel type de relation de sens, à prendre conscience de l'influence du contexte sur l'emploi des mots, etc. Les autres énoncés concernent davantage la capacité à manier les structures lexicales en situation de compréhension ou de production : on mentionne alors que l'élève devra recourir aux indices formels ou contextuels pour comprendre un mot nouveau, percevoir l'effet créé par tel emploi particulier, éviter dans ses textes telle erreur de vocabulaire, etc.

Ces deux types d'objectifs demandent la réalisation en classe de deux catégories d'activités interdépendantes, les unes nécessitant une étude systématique, les autres rele-

vant d'un apprentissage incident au fil des textes exploités en classe. Contrairement au programme de 1980 qui ne prévoyait pas de moments d'acquisition systématique du lexique, tout devant être travaillé à l'occasion des « pratiques de discours », le nouveau programme implique des activités de structuration fondées sur une démarche active de découverte par lesquelles les élèves explorent de façon spécifique les structures et les mécanismes du lexique pour en comprendre réflexivement le fonctionnement sur le plan de la langue comme sur celui du discours. À ces activités d'ordre métalinguistique se greffent des activités d'application en situation de production et de compréhension de textes où les élèves se familiarisent avec le rôle et l'emploi des unités lexicales dans leurs pratiques langagières d'oral, de lecture et d'écriture.

Dans la partie « Illustrer » de ce numéro hors série et sous le titre « Quelques exemples d'exploitation didactique du lexique », on trouvera la description de quatre activités destinées à favoriser chez les élèves la compréhension du fonctionnement des unités lexicales.

Épilogue

Le lexique est une mine pédagogique inépuisable. Il forme la partie la plus vivante et la plus productive de la langue, sans doute aussi la plus accessible et la plus proche des locuteurs étant donné qu'il leur permet de nommer, par une multitude de vocables distincts, l'infinité des éléments composant leurs expériences et le monde. Aussi est-il important de travailler le lexique en classe pour en faire découvrir toute la richesse aux élèves. De même que la poésie, comme l'a dit Mallarmé, se fait non avec des idées mais avec des mots, le langage s'acquiert en apprenant à manier non seulement des idées mais avant tout des mots.

Professeur de didactique du français à l'Université Laval

Notes

- Cette controverse a été alimentée principalement par deux journalistes de La Presse, Michèle Ouimet et Agnès Gruda, qui n'ont pas hésité à se renforcer mutuellement dans leurs idées préconçues (voir leurs articles du 23 novembre, du 25 novembre et du 2 décembre 1995). L'autre ténor était un enseignant traditionnaliste, Pierre Lemaire, qui se donnait une légitimité en se présentant comme un porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal (voir son article paru dans Nouvelles CEQ de janvier-février 1996).
- 2. B. Dembélé, C. Gauthier, M. Tardif, Évolution des programmes de français de 1861 à nos jours, Québec, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires de l'Université Laval, 1994.
- Pour en savoir plus long sur l'approche didactique proposée, on pourra lire l'article que j'ai publié dans cette revue sur l'enseignement du lexique (vol. 92, 1994, p. 28-33).

Quelques références bibliographiques utiles

Galisson, Robert, De la langue à la culture par les mots. Paris, CLE international, 1991.

Picoche, Jacqueline, Précis de lexicologie française. Paris, Nathan, 1992.

Picoche, Jacqueline, Didactique du vocabulaire français. Paris, Nathan, 1993.

Gosselin, Michèle, Simard, Claude, Des mots à la parole. Enseigner le vocabulaire. Sillery, Éditions du GRAP, 1995.

Enjeux, « L'enseignement du vocabulaire », nº 26, 1992.

Le français aujourd'hui, « L'ancrage des mots », n° 58, 1982.

Pratiques, « Le sens des mots », nº 43, 1984.

Québec français, « L'enseignement du vocabulaire », nº 92, 1994.

Repères, « Pour une didactique des activités lexicales à l'école », nº 8, 1993.